



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2010

ACQUISITION DE LICENCES MICROSOFT A
L'UGAP.

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
23 décembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Delphine PAGE -

Excusés ayant donné pouvoir :

Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ - Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU - Marc THEBAULT donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS - Blanche BAMANA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON -

Excusés :

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

DIRECTION SYSTEMES
INFORMATION
TELECOMMUNICATIONS

ACQUISITION DE LICENCES MICROSOFT A L'UGAP.

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

L'ensemble des logiciels de base utilisés par la Mairie de Niort, à savoir :

- système d'exploitation des postes de travail,
- système d'exploitation des serveurs,
- licences d'accès au domaine informatique,
- licences d'accès au serveur de messagerie,
- logiciels de serveurs de messagerie,
- logiciels divers hors suite Microsoft Office,
- etc.

évolue en permanence.

Les logiciels « système d'exploitation » des postes de travail viennent d'évoluer de la version XP vers Vista et aujourd'hui Windows 7,

Les logiciels « serveurs et Gestion de domaines » ont évolué de la version 2003 vers la version Windows Serveur 2008,

La messagerie a migré de la version 5.5 à la version 2007. La version Exchange 2010 est prévue pour une mise en place dans le courant de l'année 2011.

L'ensemble des produits Microsoft hors la suite Office sont concernés.

Pour être en mesure de suivre ces évolutions dans les 3 prochaines années et obtenir les meilleurs tarifs, la Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunications souhaite mettre en place un Contrat d'accord entreprise Microsoft par l'intermédiaire de l'UGAP lui permettant d'acquérir :

- les nouvelles versions de logiciels,
- les licences supplémentaires dans le cadre de l'acquisition de nouveaux matériels ou de l'arrivée de nouveaux utilisateurs.

L'estimation du contrat s'élève à ce jour à un montant de 290.000 € TTC pour 3 ans. Ce montant sera réglé sur 3 exercices.

Les acquisitions supplémentaires viendront s'ajouter au montant ci-dessus dans le cadre de ce contrat.

Montant Minimum	Montant Maximum
150.000 €	500.000 €

Les dépenses seront imputées sur la ligne budgétaire : 20.0202.205

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le Contrat d'accord entreprises concernant l'acquisition de licences Microsoft auprès de l'UGAP.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON